

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 09-13540 / 111569  
InfraPost SA, 1200 Genève  
Facility Services (dépannage) dans les cantons GE + VD  
besoins spéciaux de consommation  
2 H  
01.01.2009–31.12.2011 (Nouveau permis)
- 09-13541 / 111570  
InfraPost SA, 1001 Lausanne  
Facility Services (dépannage) dans les cantons GE, VD, VS, FR, NE, JU, BE  
besoins spéciaux de consommation  
2 H  
01.01.2009–31.12.2011 (Nouveau permis)
- 09-13542 / 111571  
InfraPost SA, 2501 Biel/Bienne  
Facility Services (dépannage) dans les cantons FR, NE, JU, BE  
besoins spéciaux de consommation  
2 H  
01.01.2009–31.12.2011 (Nouveau permis)

### **Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 09-13570 / 111557  
CLS Communication AG, 1003 Lausanne  
Translation: Ordres de traduction pour les clients  
besoins spéciaux de consommation  
5 H  
01.01.2009–31.12.2009 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 08-12832 / 111456  
Micro-Ace SA, 2400 Le Locle  
production sur CNC  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
19 H  
01.01.2009–31.12.2010 (Nouveau permis)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 08-13451 / 111549  
OTIS Lausanne, 1000 Lausanne 25  
\*) Service de piquet pour la Suisse Romande: Dépannage de leurs installations.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
8 H  
01.01.2009–31.12.2011 (Nouveau permis)

### Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 08-13460 / 101339  
Petroplus Refining Cressier SA, 2088 Cressier NE  
exploitation (raffinerie, entretien, laboratoire et sécurité)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
84 H  
11.10.2008–31.10.2011 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

27 janvier 2009

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail